

**SPÉCIAL « GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES »
ADOPTONS UN COMPORTEMENT ÉCO-RESPONSABLE**

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
ARRÊT TEMPORAIRE DE LA COLLECTE**

Nous sommes dans l'obligation de vous informer que la collecte des résidus domestiques dangereux (peinture, vernis et solvant, huile à moteur usagée, aérosols, oxydants, piles alcalines et rechargeables) sera **temporairement suspendue**. Nous vous demandons de garder ces produits à la maison ou d'en disposer dans des endroits prévus à cette fin, si vous y avez accès. Il est important de **ne pas jeter des RDD dans les bacs à déchets**. Le service de collecte de ces résidus ne peut pas répondre actuellement à la demande sans cesse grandissante de récupération. Veuillez noter que plusieurs municipalités font face à cette problématique. Dès que le tout sera rétabli, nous vous aviserons.



RDD :

Qui empoisonnent les êtres vivants (toxique)	Qui irritent et brûlent les yeux et la peau (corrosif)	Qui brûlent facilement (inflammable)	Qui explosent (explosif)	Qui provoquent et attisent les incendies (comburant/ oxydant)
				

SEMI-ENFOUIS : RÉSERVÉS AUX CITOYENS N'AYANT AUCUN ACCÈS ROUTIER



Nos citoyens ayant un accès routier sont desservis par des camions qui effectuent les différentes collectes. Nos citoyens riverains ne reçoivent pas ce service. La mise en place des semi-enfouis est une décision qui a été prise afin d'offrir un système de collecte des matières résiduelles à ces citoyens uniquement. **Merci de respecter cette directive.**

PRÉCISIONS CONCERNANT LES DIFFÉRENTES COLLECTES



La gestion des matières résiduelles est un dossier majeur au sein de notre municipalité. Il est important de savoir que **ce dossier est géré presque exclusivement par la MRC** des Pays-d'en-Haut. Pour plus d'informations, cliquez sur ce [lien](#). Voici également le numéro de l'INFO-COLLECTE : 1-855-PDH-RECY ou 450-229-8052. Vous devez signaler toutes problématiques (bac endommagé, retard de collecte, etc.) à ce numéro.

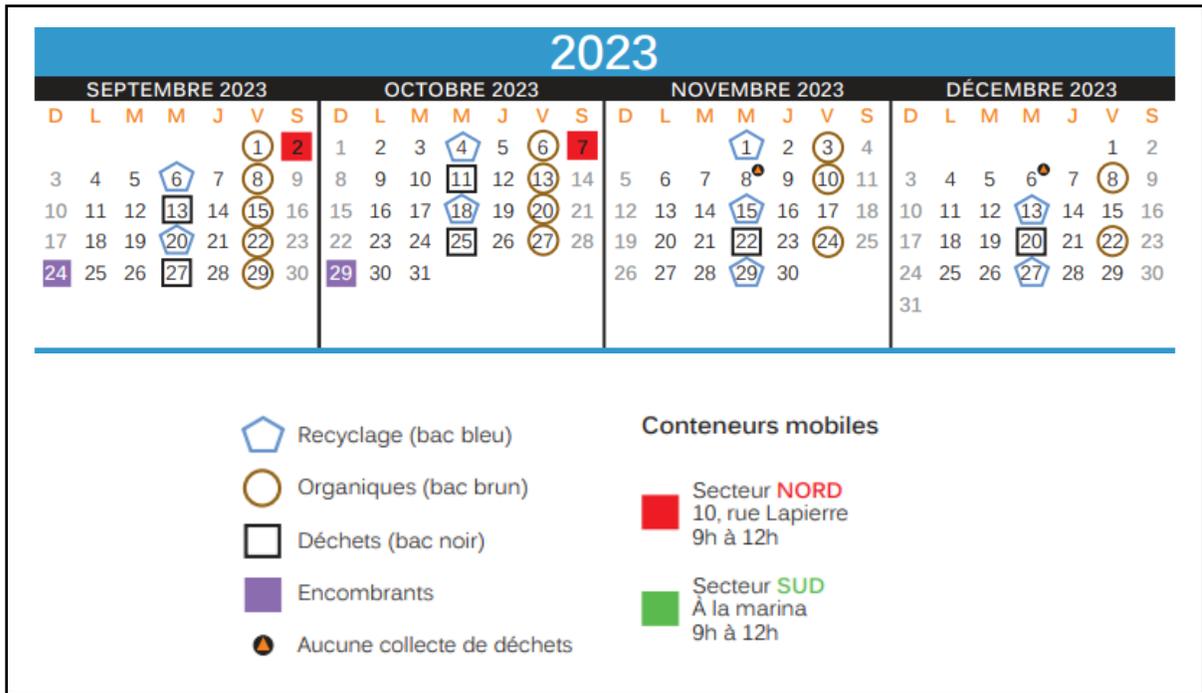
Cependant, la municipalité de Lac-des-Seize-Îles est consciente de ce que cela représente pour les citoyens. C'est pour cette raison qu'il est important pour nous de vous rappeler les principales règles à adopter pour avoir une gestion efficace de ces collectes.

- D'abord, il est important de **consulter le calendrier de la MRC** concernant les moments où vous pouvez déposer vos encombrants ou toutes matières dont vous voulez disposer.
- Vous retrouverez dans la liste ci-dessous les items que vous pouvez déposer dans les différents bacs et au chemin lors de la collecte des encombrants. Il est très important de consulter cette liste afin de participer à une saine gestion des déchets.
- Lors de la collecte des encombrants, il est important de déposer vos items la veille du 1^{er} jour de la date inscrite au calendrier. Même si deux dates sont inscrites au calendrier, la collecte ne se fait qu'en une seule fois.

Votre municipalité reçoit des ristournes annuelles basées sur le contenu et la fréquence de nos collectes. Malheureusement, le fait de ne pas respecter les matières acceptées dans nos conteneurs fait en sorte que nous ne recevons pas de montants significatifs. Les coûts de ce service de gestion des matières résiduelles s'en trouvent augmentés.

Municipalité de Lac-des-Seize Îles

47, rue de l'Église
Lac-des-Seize-Îles, QC J0T 2M0
450-226-3117
www.lac-des-seize-iles.com



RECYCLAGE	COMPOST	DÉCHETS	ENCOMBRANTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ C'est un contenant? ✓ C'est un emballage? ✓ C'est un imprimé? <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: #4a90e2;">ÇA VA DANS LE BAC BLEU!</p> <p>PAPIERS ET CARTONS PROPRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revues, journaux, circulaires ✓ Enveloppes et sacs de papier ✓ Boîtes de jus et de lait ✓ Boîtes d'œufs <p>PLASTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo ✓ Bouchons et couvercles ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires <p>VERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur. <p>MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes de conserve ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium ✓ CANNETTES de boissons 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ça se mange? ✓ C'est en papier ou en carton? ✓ C'est un résidu de jardin? <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: #8e6c4a;">ÇA VA DANS LE BAC BRUN!</p> <p>RÉSIDUS ALIMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table ✓ Coquilles d'œufs ✓ Produits laitiers ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles ✓ Filtres à café, sachets de thé <p>RÉSIDUS VERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois <p>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes à pizza ✓ Assiettes de carton ✓ Essuie-tout et mouchoirs ✓ Papiers et cartons cirés <p>AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheveux, poils, plumes ✓ Nourriture pour animaux ✓ Boules agglomérées de litière à chat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas recyclable? ✓ Ce n'est pas compostable? <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: #555;">ÇA VA DANS LE BAC NOIR!</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Couches ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...) ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres ✓ Litière pour chat (sans déjection) ✓ Ampoules (sauf fluocompacte) ✓ Plastiques non numérotés ✓ Plastiques avec chiffre 6 ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas un RDD ou CRD ? ✓ Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur...)? <p>Meubles</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants) ✓ Appareils électriques (aucun appareil électronique) ✓ Fournaies vides ✓ Réservoirs d'eau chaude ✓ Tapis ✓ Matelas et sommiers ✓ Fauteuils et divans <p>La collecte est réalisée 4 fois/an.</p> <p><i>Avant de placer des matières, assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).</i></p> <p><i>Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, RDD, etc.), ou que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, appareils électroniques, matériaux de construction/rénovation/démolition, etc.).</i></p>

Municipalité de Lac-des-Seize Iles

47, rue de l'Église
Lac-des-Seize-Iles, QC J0T 2M0
450-226-3117
www.lac-des-seize-iles.com